



AIDE-MÉMOIRE

**Conditions d'embauche détaillées au poste d'aide-cuisinier pour les besoins de la
Maison relais dans la carrière A3**

!!! LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE POSTULER POUR LE POSTE EN QUESTION !!!

a) Conditions d'admissibilité :

- Être ressortissants d'un État membre de l'Union européenne
- Avoir de l'expérience dans le domaine de la restauration et principalement dans la cuisine collective.

b) Profil :

- Vous savez gérer le stress.
- Vous justifiez d'un bon sens d'organisation, de communication et du relationnel.
- Vous êtes flexible et motivé.
- Vous êtes en possession d'un permis de conduire catégorie B.
- L'expérience dans le secteur de la restauration collective et plus particulièrement dans la restauration scolaire est un avantage.
- Des connaissances dans le domaine des allergies est un atout supplémentaire.

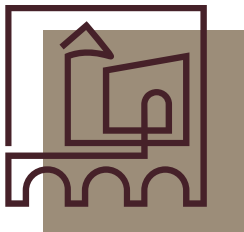
c) Tâches :

- Aide à préparation des repas
- Garantir l'hygiène au sein de la cuisine
- Contrôler la qualité des marchandises
- Collaborer au contrôle et à la gestion des stocks
- Être sensible à l'alimentation saine
- Être sensible aux produits bio, fairtrade et aux produits de proximité
- Être ouvert aux formations continues.
- Savoir travailler en équipe

Cette énumération des tâches n'est pas exhaustive et elle pourra être sujette à modification suivant les besoins du service. De plus amples renseignements concernant les tâches peuvent être demandés auprès de M. Serge Olmo, responsable du département Maison Relais, tél. : 26 59 12 28.

d) Pièces à joindre :

- 1) Le formulaire-type en annexe;
- 2) Copies des diplômes et certificats d'études ;
- 3) Curriculum vitae détaillé (périodes exactes des études et des professions antérieures) ;
- 4) Lettre de motivation ;
- 5) Acte de naissance ou acte de mariage ;
- 6) Extrait récent du casier judiciaire N°3 et N°5 (lié à la « protection des mineurs ») (Cité judiciaire, Bâtiment BC, Plateau du St. Esprit, Luxembourg) ;
- 7) Copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- 8) Copie du permis de conduire ;



- 9) Le cas échéant copies des formations continues (Prière de fournir uniquement les certificats se rapportant au poste sous rubrique) ;
- 10) Photo passeport récente.

Les candidat(e)s voudront indiquer un **numéro de téléphone valable** par lequel ils/elles pourront être contacté(e)s.

Les demandes munies des pièces à l'appui requises sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins, B.P. 74, L-4401 Belvaux, pour le **vendredi 27 mars 2020 à 16 heures** au plus tard.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte.

Une présélection se fera sur base du dossier.

!!! Les dossiers ne contenant pas la demande-type ne seront pas pris en considération !!!

e) Conditions de recrutement:

- Une présélection des candidatures sera faite sur base des dossiers.
- Les candidats (m/f) restants seront invités à un entretien auprès des membres du collège des bourgmestre et échevins.
- L'administration communale se réserve le droit d'organiser un test afin de vérifier les compétences des candidats.
- Les candidats (m/f) retenus devront se soumettre à un examen médical d'embauche auprès du médecin de travail compétent et être déclarés aptes au poste sous rubrique.

f) Modalités de rémunération

Le candidat retenu sera engagé dans la carrière du salarié polyvalent A3. Le traitement sera calculé conformément aux dispositions de la convention collective des ouvriers des communes du Sud, article 86.

Les périodes de travail antérieures peuvent être bonifiées à 50% (secteur privé) ou à 100% (secteur public).

Le traitement de base sera de 129 points indiciaires pendant les deux premières années et de 142 points indiciaires à partir de la 3^e année. (Valeur d'un point indiciaire : 20,17893€).

Les candidats pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle computable supérieure à dix années obtiendront une rémunération élevée et calculée conformément aux articles 78 et 79 ci-dessous.

Ainsi le salaire minimal sera :

Traitement de base : 129 points indiciaires → 2603,08 € brut

g) Autres modalités :

Chaque salarié bénéficie d'une prime de repas : 11 points indiciaires → 221,97 € brut

Le cas échéant le/la salarié(e) pourra bénéficier d'une allocation de famille de 29 points indiciaires, à savoir 585,19 € brut. (P.ex. : Salarié parent d'un ou de plusieurs enfants à charge pour le(s)quel(s) il obtient une allocation familiale de la Caisse pour l'avenir des enfants)

L'artisan, détenteur d'un brevet de maîtrise bénéficiera d'une prime de 10 points indiciaires, soit 201,79 € brut.

Le traitement est adapté aux variations du coût de la vie, constaté par l'indice pondéré, suivant les dispositions afférentes.

DEMANDE D'EMPLOI POUR LE POSTE D'AIDE-CUISINIER

Référence EASY : 2.3.I.137 MARE-A3-aide-cuisinier-I00-KCB-20200307

Monsieur Madame

Nom: _____ Prénoms: _____
Nom de jeune fille: _____

ADRESSE

Rue et numéro: _____
Code postal et localité: _____ - _____ Localité: _____
Matricule national: _____
Date et lieu de naissance: né(e) le _____ à _____
Nationalité: _____
Numéro de téléphone: _____
Numéro du portable: _____

ETAT CIVIL

Célibataire: Marié(e): Séparé(e): Divorcé(e): Veuf(ve): Partenariat:
Nombre d'enfants à charge:

ETUDES

Etudes primaires: _____
Etudes post-primaires: _____
Certificat(s) obtenu(s): _____
Branche: _____
CATP/DAP CCM/CCP
Brevet de maîtrise Autre
Patron actuel: _____
Patron précédent: _____
Permis de conduire: A B C D E

REMARQUES

Fait à: _____ le, _____ Date _____ Signature du demandeur _____

Pièces à joindre obligatoirement

- 1) Les copies des diplômes et certificats d'études (équivalence pour les diplômes étrangers)
- 2) Un curriculum vitae détaillé (périodes exactes des études et professions antérieures)
- 3) Une lettre de motivation
- 4) Un extrait récent du casier judiciaire - Bulletin N°4
- 5) Un extrait de l'acte de naissance ou de mariage (administration communale de votre lieu de naissance)
- 6) Une copie de la carte d'identité ou du passeport
- 7) Une copie du permis de conduire B
- 8) Le cas échéant copies des formations continues suivies
- 9) Une photo d'identité récente

Dernier délai pour le dépôt de la candidature: 27 mars 2020